

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

320-2-2

Première édition
First edition
1990-01

**Connecteurs pour usages domestiques
et usages généraux analogues**

Deuxième partie:

Connecteurs d'interconnexion pour matériels
électriques domestiques et analogues

**Appliance couplers for household and
similar general purposes**

Part 2:

Interconnection couplers for household
and similar equipment



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 320-2-2: 1990

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles auprès du Bureau Central de la CEI.

Les renseignements relatifs à ces révisions, à l'établissement des éditions révisées et aux amendements peuvent être obtenus auprès des Comités nationaux de la CEI et dans les documents ci-dessous:

- **Bulletin de la CEI**
- **Annuaire de la CEI**
Publié annuellement
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement

Terminologie

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 50: *Vocabulaire Electrotechnique International* (VEI), qui se présente sous forme de chapitres séparés traitant chacun d'un sujet défini. Des détails complets sur le VEI peuvent être obtenus sur demande. Voir également le dictionnaire multilingue de la CEI.

Les termes et définitions figurant dans la présente publication ont été soit tirés du VEI, soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Symboles graphiques et littéraux

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera:

- la CEI 27: *Symboles littéraux à utiliser en électro-technique*;
- la CEI 417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*;
- la CEI 617: *Symboles graphiques pour schémas*;

et pour les appareils électromédicaux,

- la CEI 878: *Symboles graphiques pour équipements électriques en pratique médicale*.

Les symboles et signes contenus dans la présente publication ont été soit tirés de la CEI 27, de la CEI 417, de la CEI 617 et/ou de la CEI 878, soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Publications de la CEI établies par le même comité d'études

L'attention du lecteur est attirée sur les listes figurant à la fin de cette publication, qui énumèrent les publications de la CEI préparées par le comité d'études qui a établi la présente publication.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available from the IEC Central Office.

Information on the revision work, the issue of revised editions and amendments may be obtained from IEC National Committees and from the following IEC sources:

- **IEC Bulletin**
- **IEC Yearbook**
Published yearly
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates

Terminology

For general terminology, readers are referred to IEC 50: *International Electrotechnical Vocabulary* (IEV), which is issued in the form of separate chapters each dealing with a specific field. Full details of the IEV will be supplied on request. See also the IEC Multilingual Dictionary.

The terms and definitions contained in the present publication have either been taken from the IEV or have been specifically approved for the purpose of this publication.

Graphical and letter symbols

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications:

- IEC 27: *Letter symbols to be used in electrical technology*;
- IEC 417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets*;
- IEC 617: *Graphical symbols for diagrams*;

and for medical electrical equipment,

- IEC 878: *Graphical symbols for electromedical equipment in medical practice*.

The symbols and signs contained in the present publication have either been taken from IEC 27, IEC 417, IEC 617 and/or IEC 878, or have been specifically approved for the purpose of this publication.

IEC publications prepared by the same technical committee

The attention of readers is drawn to the end pages of this publication which list the IEC publications issued by the technical committee which has prepared the present publication.

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

320-2-2

Première édition
First edition
1990-01

**Connecteurs pour usages domestiques
et usages généraux analogues**

Deuxième partie:
Connecteurs d'interconnexion pour matériels
électriques domestiques et analogues

**Appliance couplers for household and
similar general purposes**

Part 2:
Interconnection couplers for household
and similar equipment

© CEI 1990 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni
utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé,
électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les
microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized
in any form or by any means, electronic or mechanical,
including photocopying and microfilm, without permission
in writing from the publisher

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

V

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

	Pages
PREAMBULE	4
PREFACE	4
INTRODUCTION	8
 Articles	
1. Domaine d'application	8
2. Définitions	10
3. Prescriptions générales	10
4. Généralités sur les essais	12
5. Valeurs assignées	12
6. Classification	14
7. Marques et indications	14
8. Dimensions et compatibilité	16
9. Protection contre les chocs électriques	20
10. Dispositions en vue de la mise à la terre	22
11. Bornes et sorties	22
12. Construction	24
13. Résistance à l'humidité	26
14. Résistance d'isolement et rigidité diélectrique	26
15. Forces nécessaires pour engager et pour retirer la fiche mobile mâle	30
16. Fonctionnement des contacts et résistance des circuits	32
17. Résistance à l'échauffement des connecteurs pour conditions chaudes ou très chaudes	32
18. Pouvoir de coupure	32
19. Fonctionnement normal	36
20. Echauffement des parties transportant le courant	36
21. Câbles souples et leur raccordement	38
22. Résistance mécanique	40
23. Résistance à la chaleur et au vieillissement	42
24. Vis, parties transportant le courant et connexions	42
25. Lignes de fuite, distances d'isolement et distances à travers la matière isolante	42
26. Résistance de la matière isolante à la chaleur, au feu et aux courants de cheminement	42
27. Protection contre la rouille	44
FEUILLES DE NORMES	46

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
PREFACE	5
INTRODUCTION	9
 Clause	
1. Scope	9
2. Definitions	11
3. General requirements	11
4. General notes on tests	13
5. Standard ratings	13
6. Classification	15
7. Marking	15
8. Dimensions and compatibility	17
9. Protection against electric shock	21
10. Provision for earthing	23
11. Terminals and terminations	23
12. Construction	25
13. Moisture resistance	27
14. Insulation resistance and electric strength	27
15. Forces necessary to insert and to withdraw the plug connector ..	31
16. Operation of contacts and circuit resistance	33
17. Resistance to heating of appliance couplers for hot conditions or very hot conditions	33
18. Breaking capacity	33
19. Normal operation	37
20. Temperature rise of current-carrying parts	37
21. Flexible cables and cords and their connection	39
22. Mechanical strength	41
23. Resistance to heat and ageing	43
24. Screws, current-carrying parts and connections	43
25. Creepage distances, clearances and distances through insulation	43
26. Resistance of insulating material to heat, fire and tracking	43
27. Resistance to rusting	45
STANDARD SHEETS	47

COMMISSION ELECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

CONNECTEURS POUR USAGES DOMESTIQUES
ET USAGES GENERAUX ANALOGUESDeuxième partie: Connecteurs d'interconnexion
pour matériels électriques domestiques et analogues

PREAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager l'unification internationale, la CEI exprime le vœu que tous les Comités nationaux adoptent dans leurs règles nationales le texte de la recommandation de la CEI, dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la règle nationale correspondante doit, dans la mesure du possible, être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 4) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand il est déclaré qu'un matériel est conforme à l'une de ses recommandations.

PREFACE

La présente norme a été établie par le Sous-Comité 23G: Connecteurs, du Comité d'Etudes n° 23 de la CEI: Petit appareillage.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapports de Vote	Procédure des Deux Mois	Rapports de Vote
23G(BC)53,54,55	23G(BC)59,60,61	23G(BC)62	23G(BC)63

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Cette norme est destinée à être utilisée conjointement avec la Publication 320 de la CEI: Connecteurs pour usages domestiques et usages généraux analogues (Deuxième édition, 1981) et la Modification n° 3 (1987).

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

APPLIANCE COUPLERS FOR HOUSEHOLD
AND SIMILAR GENERAL PURPOSESPart 2: Interconnection couplers for household
and similar equipment

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote international unification, the IEC expresses the wish that all National Committees should adopt the text of the IEC recommendation for their national rules in so far as national conditions will permit. Any divergence between the IEC recommendation and the corresponding national rules should, as far as possible, be clearly indicated in the latter.
- 4) The IEC has not laid down any procedure concerning marking as an indication of approval and has no responsibility when an item of equipment is declared to comply with one of its recommendations.

PREFACE

This standard has been prepared by Sub-Committee 23G: Appliance couplers, of IEC Technical Committee No. 23: Electrical accessories.

The text of this standard is based on the following documents:

Six Months' Rule	Reports on Voting	Two Months' Procedure	Reports on Voting
23G(C0)53,54,55	23G(C0)59,60,61	23G(C0)62	23G(C0)63

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the Voting Reports indicated in the above table.

This standard is intended to be used in conjunction with IEC Publication 320: Appliance couplers for household and similar general purposes (second edition, 1981) and its Amendment No. 3 (1987).

Les articles de cette norme complètent ou modifient les articles correspondants de la Publication 320 de la CEI. Quand il n'y a pas de paragraphe correspondant dans la présente norme, le paragraphe de la Publication 320 de la CEI s'applique sans modification pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie "supplément", "modification" ou "remplacement", la prescription, la modalité d'essai ou le commentaire correspondant de la première partie doit être adapté en conséquence.

Dans la présente publication:

1) Les caractères d'imprimerie suivants sont employés:

- prescriptions proprement dites: caractères romains.
- *modalités d'essais: caractères italiques.*
- commentaires: petits caractères romains.

2) Les paragraphes et figures complémentaires à ceux de la première partie sont numérotés à partir de 101.

Autres publications de la CEI citées dans la présente norme:

Publications n^{os} 83 (1975): Prises de courant pour usage domestique et usage général similaire. Normes (Rapport CEI.)

536 (1976): Classification des matériels électriques et électroniques en ce qui concerne la protection contre les chocs électriques.

906-1 (1986): Système CEI de prises de courant pour usages domestiques et analogues; Première partie: Prises de courant 16 A 250 V courant alternatif.

The clauses of this standard supplement or modify the corresponding clauses of IEC Publication 320. Where there is no corresponding sub-clause in this standard, the sub-clause of IEC Publication 320 applies without modification as far as is reasonable. Where this standard states "addition", "modification" or "replacement", the relevant requirement, test specification or explanatory matter in IEC Publication 320 should be adapted accordingly.

In this publication:

1) The following print types are used:

- Requirements proper: in roman type.
- *Test specifications: in italic type.*
- Explanatory matter: in smaller roman type.

2) Sub-clauses, figures or tables which are additional to those in Part 1 are numbered starting from 101.

Other IEC publications quoted in this standard:

Publications Nos. 83 (1975): Plugs and socket-outlets for domestic and similar general use. Standards. (IEC Report.)

536 (1976): Classification of electrical and electronic equipment with regard to protection against electric shock.

906-1 (1986): IEC System of plugs and socket-outlets for household and similar purposes, Part 1: Plugs and socket-outlets 16 A 250 V a.c.

CONNECTEURS POUR USAGES DOMESTIQUES ET USAGES GÉNÉRAUX ANALOGUES

Deuxième partie: Connecteurs d'interconnexion pour matériels électriques domestiques et analogues

INTRODUCTION

Quand, dans la Publication 320 de la CEI, apparaissent les termes "connecteurs", "prises mobiles", "socles de connecteurs", il y a lieu de les remplacer respectivement par "connecteurs d'interconnexion", "fiches mobiles mâles", "socles femelles de connecteurs".

1. Domaine d'application

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI est remplacé par ce qui suit:

La présente norme est applicable aux:

- connecteurs d'interconnexion bipolaires pour courant alternatif seulement avec ou sans contact de terre, de tension assignée ne dépassant pas 250 V et de courant assigné ne dépassant pas 10A, pour usages domestiques et équipements similaires et destinés à l'interconnexion d'une source électrique à un accessoire électrique ou un équipement alimenté en 50 Hz ou 60 Hz;
- cordons d'interconnexion comportant la fiche mobile mâle des dits connecteurs d'interconnexion.

Les socles femelles de connecteurs intégrés dans ou faisant partie des appareils d'utilisation ou d'autres matériels électriques sont compris dans le domaine d'application de la présente norme. Les prescriptions dimensionnelles et générales de la présente norme s'appliquent à de tels socles, mais certains essais peuvent ne pas être appropriés.

Les prescriptions pour les fiches mobiles mâles s'entendent pour une température des contacts d'alvéoles des socles correspondants n'excédant pas 65 °C (conditions froides).

Les connecteurs d'interconnexion visés par la présente norme sont prévus pour être utilisés à une température ambiante ne dépassant pas habituellement 25 °C mais pouvant atteindre occasionnellement 35 °C.

Les connecteurs d'interconnexion conformes aux feuilles de normes annexées à la présente norme sont destinés au raccordement de matériels électriques sans protection particulière contre l'humidité; des prescriptions particulières sont nécessaires pour l'interconnexion d'autres types de matériels et pour les matériels qui sont exposés en usage normal au débordement des liquides.

APPLIANCE COUPLERS FOR HOUSEHOLD AND SIMILAR GENERAL PURPOSES

Part 2: Interconnection couplers for household and similar equipment

INTRODUCTION

Where in IEC Publication 320 the words "appliance coupler", "connector" or "appliance inlet" appear, they should be deleted and replaced with "interconnection coupler", "plug connector" or "appliance outlet" respectively.

1. Scope

This clause of IEC Publication 320 is replaced as follows:

This standard is applicable to:

- two-pole interconnection couplers for a.c. only, with and without earthing contact, with a rated voltage not exceeding 250 V and a rated current not exceeding 10 A, for household and similar appliances and equipment and intended for the interconnection of the electrical supply to electrical appliances or equipment for 50 Hz or 60 Hz supply;
- interconnection cord sets incorporating plug connectors of such interconnection couplers.

Appliance outlets integrated in or incorporated in appliances or other equipment are within the scope of this standard. The dimensional and general requirements of this standard apply to such outlets, but certain tests may not be relevant.

The requirements for plug connectors are based on the assumption that the temperature of the socket contacts of the corresponding appliance outlets does not exceed 65 °C (cold conditions).

Interconnection couplers complying with this standard are suitable for use at ambient temperatures not normally exceeding 25 °C, but occasionally reaching 35 °C.

Interconnection couplers complying with the standard sheets in this standard are intended for the interconnection of appliances or equipment having no special protection against moisture; for the interconnection of other appliances or equipment and of an appliance or equipment which is subject to spillage of liquid in normal use, additional requirements are necessary.

Des constructions spéciales peuvent être exigées pour:

- des emplacements présentant des conditions particulières, par exemple à bord des navires, dans des véhicules, etc.;
- des emplacements à atmosphère dangereuse, présentant par exemple des dangers d'explosion.

2. Définitions

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec les suppléments suivants:

Définitions complémentaires:

2.101 *Un connecteur d'interconnexion* est un ensemble permettant la connexion et la déconnexion, à volonté, d'un appareil d'utilisation ou un matériel électrique à un câble souple alimentant un autre appareil d'utilisation ou un matériel électrique.

Il se compose de deux parties:

- *une fiche mobile mâle* qui est la partie faisant corps avec le câble souple d'alimentation, ou destinée à y être reliée;
- *un socle femelle de connecteur* qui est la partie incorporée ou montée dans le matériel électrique ou destinée à y être fixée et à partir duquel l'alimentation est obtenue.

Un socle femelle de connecteur incorporé dans un matériel électrique est un socle dont l'enveloppe et le fond sont constitués par l'enveloppe du matériel électrique. Un socle femelle de connecteur monté dans un matériel électrique est un socle séparé encastré dans ou fixé sur le matériel électrique.

2.102 *Un cordon connecteur d'interconnexion* est un ensemble complet composé d'un câble souple, d'une fiche mobile mâle et d'une prise mobile non démontables, destiné à l'interconnexion de l'alimentation électrique d'un matériel électrique par un autre.

2.3 Remplacement

Le terme "appareil" est employé comme terme général pour englober les fiches mobiles mâles et/ou les socles femelles de connecteurs.

3. Prescriptions générales

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI est remplacé par ce qui suit:

Les connecteurs d'interconnexion doivent être prévus et construits de façon qu'en usage normal leur fonctionnement soit sûr et que l'utilisateur ou l'entourage ne puissent pas être mis en danger.

Le contrôle s'effectue en général en exécutant la totalité des essais prescrits.

Special constructions may be required:

- in locations where special conditions prevail as, for example, in ships, vehicles and the like;
- in hazardous locations, for example, where explosions are liable to occur.

2. Definitions

This clause of IEC Publication 320 applies with the following additions:

Additional definitions:

- 2.101 *An interconnection coupler* is a means enabling the connection and disconnection at will of an appliance or equipment to a flexible cable or cord leading to another appliance or equipment.

It consists of two parts:

- *a plug connector*, which is the part integral with, or intended to be attached to, the flexible cable or cord;
- *an appliance outlet*, which is the part integrated or incorporated in the appliance or equipment or intended to be fixed to it, and from which the supply is obtained.

An appliance outlet integrated in an appliance or equipment is an appliance outlet (the shroud and bottom of) which is formed by the housing of the appliance or equipment. An appliance outlet incorporated in an appliance or equipment is a separate appliance outlet built in or fixed to an appliance or equipment.

- 2.102 *An interconnection cord set* is an assembly consisting of a flexible cable or cord with an non-rewirable plug connector and a non-rewirable connector, intended for the interconnection of the electrical supply from one electrical appliance or equipment to another.

2.3 Replacement

The term "accessory" is used as a general term covering plug connectors and/or appliance outlets.

3. General requirements

This clause of IEC Publication 320 is replaced as follows:

Interconnection couplers shall be so designed and constructed that in normal use their performance is reliable and without danger to the user or surroundings.

In general, compliance is checked by carrying out all the tests specified.

4. Généralités sur les essais

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec les modifications suivantes:

4.4 Remplacement:

Sauf spécification contraire, les fiches mobiles mâles ou les socles femelles de connecteurs sont essayés conjointement avec un socle femelle de connecteur ou une fiche mobile mâle appropriés, conformes à la présente norme.

4.5 Remplacement:

Dans le cas des socles femelles de connecteurs, six échantillons sont nécessaires, dont trois soumis aux essais prescrits, à l'exception de ceux des articles 13, 14, 15, 18, 19 et 20; les trois autres échantillons sont soumis aux essais des articles 13, 14, 15, 18, 19 et 20 (y compris l'essai recommencé du paragraphe 15.2).

Dans le cas des fiches mobiles mâles, neuf échantillons sont nécessaires, dont trois sont soumis aux essais prescrits, à l'exception de ceux des articles 13, 14 et 16 et des paragraphes 21.4 et 23.2; trois autres échantillons sont soumis aux essais des articles 13, 14 et 16; les trois autres échantillons sont soumis à l'essai du paragraphe 21.4.

Dans le cas des fiches mobiles mâles en caoutchouc ou en matière analogue, deux échantillons supplémentaires sont soumis à l'essai du paragraphe 23.2.1.

Dans le cas de fiches mobiles mâles en polychlorure de vinyle (PVC) ou en matière analogue, deux échantillons supplémentaires sont soumis à l'essai du paragraphe 23.2.3.

En conséquence, pour les fiches mobiles mâles le nombre total d'échantillons est:

Fiche mobile mâle construite en:	Nombre d'échantillons
Matière isolante rigide	9
PVC, caoutchouc ou matière analogue	11

5. Valeurs assignées

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec la modification suivante:

5.2 Remplacement:

Les valeurs normales de courant assigné sont 2,5 A et 10 A comme spécifié au paragraphe 8.1 de la présente norme.

4. General notes on tests

This clause of IEC Publication 320 applies amended as follows:

4.4 Replacement:

Unless otherwise specified, plug connectors and appliance outlets are tested in conjunction with an appropriate appliance outlet or plug connector complying with this standard.

4.5 Replacement:

For appliance outlets, six samples are required, three of which are subjected to the tests specified with the exception of those of Clauses 13, 14, 15, 18, 19 and 20; the other three samples are subjected to the tests of Clauses 13, 14, 15, 18, 19 and 20 (including the repetition of the test of Sub-clause 15.2).

For plug connectors, nine samples are required, three of which are subjected to the tests specified with the exception of those of Clauses 13, 14 and 16 and Sub-clauses 21.4 and 23.2; three other samples are subjected to the tests of Clauses 13, 14 and 16; the other three samples are subjected to the test of Sub-clause 21.4.

For plug connectors of rubber or similar material, two additional samples are required which are subjected to the test of Sub-clause 23.2.1.

For plug connectors of polyvinyl chloride (PVC) or similar material, two additional samples are subjected to the test of Sub-clause 23.2.3.

Accordingly, for plug connectors the total number of samples is:

Plug connector made of	Number of samples
rigid insulating material	9
PVC, rubber or similar material	11

5. Standard ratings

This clause of IEC Publication 320 applies amended as follows:

5.2 Replacement:

Standard rated currents are 2,5 A and 10 A as specified in Sub-clause 8.1 of this standard.

6. Classification

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec les modifications suivantes:

Remplacement:

6.1 Les connecteurs d'interconnexion sont classés d'après la classe de matériel électrique auquel ils sont raccordés:

- connecteurs d'interconnexion pour matériels de la classe I;
- connecteurs d'interconnexion pour matériels de la classe II.

Pour la description des classes, voir la Publication 536 de la CEI.

6.2 Les fiches de connecteurs sont en outre classées d'après le mode de raccordement du câble en:

- fiches mobiles mâles démontables;
- fiches mobiles mâles non démontables.

7. Marques et indications

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec les modifications suivantes:

7.1 *Remplacement:*

Les fiches mobiles mâles doivent porter les indications suivantes:

- le courant assigné en ampères;
- la tension assignée en volts;
- le symbole pour la nature du courant;
- le nom, la marque commerciale ou une marque d'identification du fabricant ou du vendeur responsable;
- la référence du type.

La référence du type peut être un numéro de catalogue.

7.2 *Remplacement:*

Les socles femelles de connecteurs autres que ceux intégrés aux matériels électriques doivent être marqués:

- du nom du fabricant, de la marque commerciale ou d'une marque d'identification du fabricant ou du vendeur responsable, et
- de la référence du type, cette dernière n'étant pas visible après le montage correct du socle femelle de connecteur ou quand une fiche mobile mâle est engagée.

La référence du type peut être un numéro de catalogue.

6. Classification

This clause of IEC Publication 320 applies amended as follows:

Replacement:

6.1 Interconnection couplers are classified according to the type of appliance or equipment to be connected:

- interconnection couplers for Class I equipment;
- interconnection couplers for Class II equipment.

For a description of the classes, see IEC Publication 536.

6.2 Plug connectors are, moreover, classified according to the method of connecting the flexible cable or cord:

- rewirable plug connectors;
- non-rewirable plug connectors.

7. Marking

This clause of IEC Publication 320 applies amended as follows:

7.1 *Replacement:*

Plug connectors shall be marked with:

- rated current in amperes;
- rated voltage in volts;
- symbol for nature of supply;
- name, trade mark or identification mark of the manufacturer or of the responsible vendor;
- type reference.

The type reference may be a catalogue number.

7.2 *Replacement:*

Appliance outlets other than those integrated in an appliance or equipment shall be marked with:

- the name, trade mark or identification mark of the manufacturer or of the responsible vendor, and
- a type reference, the latter being not visible after the appliance outlet is correctly mounted or when a plug connector is in engagement.

The type reference may be a catalogue number.

7.3 Remplacement:

Les fiches mobiles mâles, socles femelles de connecteurs et cordons connecteurs d'interconnexion pour matériels de la classe II ne doivent pas porter le symbole pour la classe II.

7.5 Remplacement:

Les marques et indications prévues au paragraphe 7.1 doivent pouvoir être distinguées facilement lorsque la fiche mobile mâle est câblée prête à l'usage.

Le terme "prête à l'usage" n'implique pas que la fiche mobile mâle soit engagée dans un socle femelle de connecteur.

7.6 Remplacement:

Pour les fiches mobiles mâles non réversibles, les positions des contacts sont établies pour une fiche vue de face, leur position doit être comme suit:

contact de terre: en haut au centre;
contact de phase: en bas à gauche;
contact de neutre: en bas à droite.

Dans les fiches mobiles mâles démontables et non réversibles, les bornes doivent être marquées comme suit:

borne de terre: symbole  ;
borne de neutre: lettre N.

Pour les fiches mobiles mâles non démontables et non réversibles, il n'est pas nécessaire de marquer les contacts, mais les âmes doivent être connectées selon les prescriptions du paragraphe 21.1.

Pour des socles femelles de connecteurs autres que ceux intégrés ou montés dans des matériels électriques et destinés à être utilisés avec des fiches mobiles mâles répondant aux prescriptions du présent paragraphe, les bornes doivent être marquées conformément aux règles ci-dessus.

Le symbole ou les lettres ne doivent pas être placés sur des vis, des rondelles amovibles ou d'autres parties amovibles.

Les prescriptions concernant le marquage des bornes et des raccordements de conducteurs ont été introduites pour être alignées avec les prescriptions correspondantes des connecteurs pour usages domestiques, qui étaient introduites pour prendre en compte l'alimentation polarisée qui est requise dans certains pays et l'introduction du système CEI de prises de courant (voir la Publication 906 de la CEI).

8. Dimensions et compatibilité

L'article correspondant de la Publication 320 de la CEI s'applique avec les modifications suivantes:

7.3 Replacement:

Plug connectors, appliance outlets and interconnection cord sets for Class II equipment shall not be marked with the symbol for Class II construction.

7.5 Replacement:

The marking specified in Sub-clause 7.1 shall be easily discernible when the plug connector is wired ready for use.

The term "ready for use" does not imply that the plug connector is in engagement with an appliance outlet.

7.6 Replacement:

In non-reversible plug connectors, the contact positions shall be established by looking at the engagement face of the plug connectors and their disposition shall be as follows:

earthing contact: upper central position;
line contact: lower left-hand position;
neutral contact: lower right-hand position.

In rewirable, non-reversible plug connectors, terminals shall be indicated as follows:

earthing terminal: the symbol $\perp$;
neutral terminal: the letter N.

In non-rewirable, non-reversible plug connectors, no marking of contacts is necessary, but cores shall be connected as specified in Sub-clause 21.1.

Appliance outlets other than those integrated or incorporated in an appliance or equipment, for use with plug connectors according to this sub-clause, shall have terminal markings to correspond with this sub-clause.

The marking symbol or letters shall not be placed on screws, removable washers or other removable parts.

The requirement concerning the marking of terminals and the connection of conductors has been introduced to align with the corresponding requirement for appliance couplers, which was introduced to take account of those countries which require a polarized supply system and the introduction of the IEC plug and socket-outlet system (see IEC Publication 906).

8. Dimensions and compatibility

This clause of IEC Publication 320 applies amended as follows:

Remplacement:

- 8.1 Les connecteurs d'interconnexion doivent être conformes aux feuilles de norme appropriées suivantes, sauf dans les cas prévus au paragraphe 8.6:

Connecteur d'interconnexion 2,5 A 250 V pour matériels de la classe I:

- fiche mobile mâle Feuille A
- socle femelle de connecteur Feuille B

Connecteur d'interconnexion 2,5 A 250 V pour matériels de la classe II:

- fiche mobile mâle Feuille C
- socle femelle de connecteur Feuille D

Connecteur d'interconnexion 10 A 250 V pour matériels de la classe I:

- fiche mobile mâle Feuille E
- socle femelle de connecteur Feuille F

Connecteur d'interconnexion 10 A 250 V pour matériels de la classe II:

- fiche mobile mâle Feuille G
- socle femelle de connecteur Feuille H

Le contrôle s'effectue à la température ambiante de $(35 \pm 2)^\circ\text{C}$ au moyen de calibres ou par mesure. En cas de doute, les calibres correspondants doivent être utilisés.

Les calibres sont à l'étude.

- 8.2 Si un dispositif de verrouillage est prévu pour retenir la fiche mobile mâle dans le socle femelle de connecteur, il doit être conforme aux prescriptions de la feuille de norme... (à l'étude).
- 8.3 Il doit être impossible d'établir des connexions unipolaires entre les fiches mobiles mâles et les socles femelles de connecteurs.

Les socles femelles de connecteurs ne doivent pas permettre de connexions indésirables avec des fiches conformes à la Publication 83 de la CEI.

Les fiches mobiles mâles ne doivent permettre de connexions indésirables ni avec des prises mobiles de prolongateurs conformes à cette même Publication 83 de la CEI, ni avec des prises mobiles conformes à la Publication 320 de la CEI.

Le contrôle s'effectue par un essai à la main.

Les connexions indésirables sont les connexions unipolaires et toute autre connexion non conforme aux prescriptions concernant la protection contre les chocs électriques.

La conformité aux feuilles de normes assure la conformité à ces prescriptions.